

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 25 AVRIL 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE MARDI 25 AVRIL 2023, À 16 H 15, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e.</i>	<i>Absent.e.</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>			
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Sylvie Lepage	Greffière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

23-04-127

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

2. Avis de motion et présentation du projet de règlement 23-942 décrétant un emprunt de 179 200 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)

Le conseiller Richard Bujold donne avis de motion du Règlement 23-942 intitulé : « Règlement 23-942 décrétant un emprunt de 179 200 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) » qui sera soumis, pour approbation, à une séance subséquente.

Le conseiller Richard Bujold dépose le projet de Règlement 23-942 intitulé : « Règlement 23-942 décrétant un emprunt de 179 200 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) ».

Une copie de ce règlement est déposée à la présente séance.

3. Avis de motion et présentation du projet de règlement 23-943 décrétant un emprunt de 231 638 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement

La conseillère Ariane Lévesque donne avis de motion du Règlement 23-943 intitulé : « Règlement 23-943 décrétant un emprunt de 231 638 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement » qui sera soumis, pour approbation, à une séance subséquente.

La conseillère Ariane Lévesque dépose le projet de Règlement 23-943 intitulé : « Règlement 23-943 décrétant un emprunt de 231 638 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement ».

Une copie de ce règlement est déposée à la présente séance.

23-04-128

4. Embauche de Samuel Lévesque au poste de préposé maintenance Loisirs – Temps plein

CONSIDÉRANT la résolution 23-04-100 autorisant l'ouverture à l'interne du poste de préposé maintenance Loisirs à temps complet (52 semaines);

CONSIDÉRANT que deux employés ont déposé leur candidature;

CONSIDÉRANT que les deux candidats possèdent les compétences et les qualifications requises pour le poste affiché;

CONSIDÉRANT ce qui précède et en conformité avec la clause 20.06a) de la convention collective de travail des employés, la Ville doit nommer le candidat ayant le plus d'ancienneté, soit Samuel Lévesque;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que monsieur Samuel Lévesque soit engagé à titre de préposé maintenance Loisirs à temps complet (52 semaines) et ce, à compter du 24 avril, au salaire prévu au 3^e échelon de l'échelle salariale de ce poste.

ADOPTÉE

5. Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

23-04-129

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 16 h 19.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE, OMA
GREFFIÈRE

/at
